

**BONNE  
ANNÉE  
2023!**

Village de   
**SOIGNOLLES**  
en-Brie

**N°87**  
**JANVIER**  
Deux-mille 23

# BULLETIN MUNICIPAL

D'Yerres et d'aujourd'hui

**HISTOIRE**

**A quand remonte  
la fonction de maire ?**



## LE MOT DU MAIRE

Chères soignollaises, Chers soignollais,

Le Conseil Municipal, les membres du CCAS et l'ensemble du personnel Communal vous adressent ainsi qu'à vos proches, tous leurs vœux de joie, bonheur, santé, prospérité et paix pour cette année 2023.

Plaçons cette année sous le signe de la positivité, disons stop à la morosité, arrêtons de nous laisser culpabiliser. Oui, nous pouvons limiter notre consommation d'électricité, de viande, de carburant, mais si les réacteurs nucléaires n'ont pas été entretenus, ce ne sont pas nous les coupables. Si le prix du blé, du sucre, du lait, du beurre, du pain etc... flambent, nous n'y sommes pour rien mais nous subissons de plein fouet cette crise. Ne cherchons pas les coupables dans le peuple, ce n'est pas là où nous les trouverons. Désolé pour ce petit coup de gueule...

Les membres du Conseil Municipal, les associations, le Conseil Municipal des Jeunes, le personnel Communal, le CCAS et les bénévoles de la bibliothèque Municipale mettront tout en œuvre pour que cette année vous soit la plus agréable possible.

Je vous souhaite une agréable lecture, et au plaisir de vous rencontrer au hasard de nos promenades,

Bien chaleureusement,  
Votre Maire.

**Serge BARBERI**

## SOMMAIRE

<b>Le mot du Maire</b> .....	2
<b>Le Petit Rucher de Soignolles</b> .....	4
<b>Entre voisins</b> <i>Restons courtois</i> .....	4
<b>Faire face aux augmentations du coût des énergies</b> .....	5
<b>L'abeille et le frelon</b> .....	5
<b>Commission des aînés</b> .....	6
<b>Conseil Municipal des Jeunes</b> .....	7
<b>Les petites canailles</b> .....	8
<b>Noël des petits soignollais</b> .....	8
<b>A quand remonte la fonction de maire ?</b> .....	9
<b>Portrait / Claude Sauvaire</b> .....	10-11
<b>FCPE</b> .....	12
<b>Yoga</b> <i>Toujours Pas de tortue... Pas de lièvre</i> .....	13
<b>Agenda-Divers</b> <i>Infos &amp; partages récréatifs</i> .....	14
<b>Administratif</b> <i>Urbanisme, infos utiles, état civil</i> .....	15



### ***D'Yerres et d'aujourd'hui***

Bulletin municipal d'informations  
de la commune de Soignolles-en-Brie

**Directeur de la publication:** Serge BARBERI  
**Rédacteur en chef:** Romain FROGER  
**Equipe de rédaction:** Matthieu VERHEYDEN,  
Nicole VIBERT & Julien RAMBAUD.  
**Conception graphique:** François CHRISTOPHE

**Siège:** Mairie de Soignolles-en-Brie 77111  
**Tirage:** diffusé gratuitement à 1100 exemplaires  
**Dépôt légal:** 95ARC063 ISSN 1268-4171  
**Impression:** Imprimerie LESAGE-RICHARDEAU

*Toutes les photos présentes dans ce bulletin ont été  
mises gracieusement à disposition par leurs auteurs.  
Illustrations: Adobe Stock*





## LE PETIT RUCHER DE SOIGNOLLES

### L'hiver, seules les plus fortes surviuront

A l'heure où chacun et chacune d'entre nous se réfugient bien au chaud dans leurs pénates (même avec un chauffage revu à la baisse...), il en est presque de même pour les colonies d'abeilles du petit rucher de Soignolles-en-Brie. Juste une petite différence : point de Pénates antiques vers qui se tourner, vers qui confier le foyer domestique... Elles ne devront compter que sur elles-mêmes, uniquement sur la communauté, cette communauté d'abeilles qui va maintenir une température stable durant tout cet hiver. Mais comment font-elles ?

Les abeilles n'hibernent pas. Pour se préserver du froid, les abeilles se regroupent en formant une grappe autour de la reine. L'objectif est de produire la chaleur indispensable à la survie de la colonie. Les abeilles qui se trouvent au centre produisent de la chaleur en contractant frénétiquement leurs muscles de vol (vous pouvez essayer chez vous !). Afin de maintenir cette activité constante, sans épuiser les abeilles du centre ou frigorifier les abeilles en périphérie, une rotation régulière est organisée. Quel est alors le rôle de l'apiculteur ? Lors des hivers rudes, la grappe se contracte tellement qu'il arrive que les abeilles perdent le contact avec le stock de provisions.

A ce moment-là, les abeilles risquent un engourdissement mortel par manque de ressource d'énergie. Lors des hivers doux, l'apparition du soleil fait sortir les butineuses. Comme elles ne trouveront rien à butiner, elles devront rentrer dans la ruche pour manger. Les provisions diminueront rapidement. Ce n'est pas le froid qui tue les abeilles mais le manque de nourriture. Les apiculteurs sont donc les Pénates des abeilles en hiver. Ils s'assurent que le stock de provisions reste suffisant jusqu'au printemps. Dans mon rucher je pèse toutes mes ruches régulièrement (cf. photo) pour bien m'assurer que les abeilles ont toujours à manger. Un juste retour d'attention au regard de tout ce que ces petites bêtes nous apportent le reste de l'année.



## ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS! Éviter les jambes cassées



En hiver, riverains, propriétaires ou locataires doivent dégager la neige accumulée sur les trottoirs devant leur domicile ou leur magasin, ainsi que d'y répandre du sable en cas de verglas.

En toutes saisons, les propriétaires ou locataires sont tenus d'enlever les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate sur les trottoirs en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviales. En cas de problème, la personne accidentée peut entreprendre des poursuites contre le riverain négligeant car *"chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence"*\*

*\*Code général des collectivités territoriales et du règlement sanitaire départemental.*

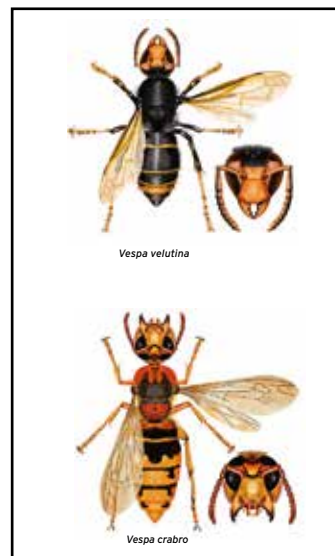
## QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayez d'abord un arrangement à l'amiable : exposez calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

## ÉCOLOGIE

### L'abeille et le frelon

Fragilisée par l'activité humaine et l'utilisation intensive de pesticides, les abeilles doivent faire face depuis quelques années à une terrible menace : le frelon asiatique. Terrible car arrivé en France en 2004, ce frelon vorace n'a pas de prédateur naturel en Europe et les abeilles n'ont pas encore appris à s'en défendre. Sa présence a des conséquences sur l'apiculture mais aussi l'arboriculture, les professions liées aux espaces verts et sur la sécurité des personnes qui vivent dans son entourage. Au début de l'automne 2022, la commune de Soignolles-en-Brie a fait détruire 6 nids sur son territoire. Pour limiter la propagation de cet insecte, il est nécessaire de piéger les reines lorsqu'elles sortent de leur hivernage. Le piégeage doit avoir lieu au début du printemps dès que les températures entre 12° et 15° s'installent et sur les 6 semaines suivantes. Ils doivent être placés près des anciens nids, des arbres et arbustes mellifères en fleurs, à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiments anciens, tas de bois...) à une hauteur comprise entre 0,50 m et 1,50 m. L'appât doit être sucré mais aussi alcoolisé pour repousser les abeilles. Exemple: 1/3 de sirop de fruits rouges et 2/3 de bière. Malheureusement le piège n'attirera pas que le frelon asiatique. Pour éviter au maximum de piéger d'autres insectes et obtenir de plus amples informations, retrouvez un modèle de piège à l'adresse suivante : <https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/guidedefrelon.pdf>

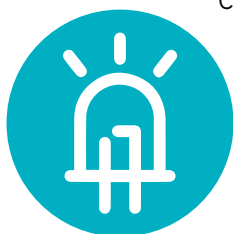


### Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est à dominance noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. La tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm. Un nid peut contenir jusqu'à 2 000 individus. Sur toute la saison, environ 13 000 insectes seront produits ! A ne pas confondre avec son cousin le frelon européen (*Vespa crabro*) à l'abdomen à dominance jaune avec des bandes noires, sa tête est jaune de face avec le dessus rouge, les ouvrières mesurent entre 18 et 23 mm et les reines entre 25 et 35 mm. Le nid peut contenir jusqu'à 100 individus. Sur toute la saison environ 3 000 individus seront produits.

## ÉCONOMIE

### Faire face aux augmentations du coût des énergies



Comme dans de nombreuses communes de France, depuis le 21 novembre 2022 le conseil municipal de Soignolles-en-Brie a décidé de réduire l'éclairage public pour faire face aux augmentations du coût de l'électricité. Jusqu'à présent nos rues étaient éclairées du coucher au lever du soleil. Des mesures d'économie avaient déjà été prises en réduisant de façon significative l'intensité lumineuse entre 22h et 6h du matin des candélabres les plus récents, en fonction de leur technologie propre. Désormais nos rues ne sont plus éclairées de minuit à 5h du matin. Selon une étude de notre fournisseur d'électricité, cela permet de réduire la consommation d'énergie pour l'éclairage d'environ 55% sur une année. Pour information, sans cette action la facture 2022 a été évaluée à 49 000€. Il s'agit de maîtriser les dépenses liées à l'énergie plus que de réelles économies car le prix de l'électricité va être multiplié **pour les collectivités** par trois en janvier 2023 pour l'éclairage public et par quatre pour la consommation des bâtiments. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec ceux du gaz dont le prix du MWH a été multiplié par six depuis le début de l'année 2022.

Le prix des énergies est un véritable enjeu pour les collectivités car elle ne peuvent bénéficier des tarifs réglementés. La commune de Soignolles-en-Brie va poursuivre ses efforts dans le remplacement progressif de ses vieux candélabres très énergivores par de nouveaux de technologie LED, beaucoup plus sobres. Comme à toute chose malheur est bon, cette réduction de l'éclairage public diminuera la pollution lumineuse qui est un réel problème pour la biodiversité en modifiant le comportement des espèces. Espérons que notre faune locale saura tirer parti de ce répit que nous lui offrons, même si c'est par la force des choses.

## COMMISSION DES AINÉS

### Voyageurs et festifs!

#### Nos aînés en escapade au Tréport

Un mardi d'octobre, par une belle journée d'été indien, nos aînés se sont rendus au Tréport. La journée a commencé par un excellent repas au restaurant. La ville a de quoi surprendre le visiteur. Le port s'étend à ses pieds. Les bateaux de pêche y entrent par un canal, poussés par des remorqueurs. Les ponts levants se dressent

laissant aux passants le temps d'apprécier patiemment le spectacle. Les vieilles et hautes maisons typiques semblent accrochées aux flancs de la falaise. L'imposante et majestueuse église Saint-Jacques domine, tel un navire posé là. Comme il se doit dans une ville côtière normande, une grande promenade suit le bord de plage. Le casino de style belle époque y trône. Puis, on laisse la plage pour atteindre les hauteurs de la falaise par le funiculaire et découvrir la vue sublime sur la baie. Le groupe s'est éparpillé l'après-midi dans les rues, les boutiques, à la découverte de la ville.

Dans le car du retour, les participants ont manifesté leur plaisir pour cette belle journée tout en disant « à quand la prochaine ? ».

Le Tréport.  
Vue panoramique sur les quais  
en front de mer à marée basse.



#### Repas des aînés

Nouveauté: cette année les aînés se sont retrouvés dans le réfectoire de la cantine pour un repas de fête à l'occasion de cette fin d'année. Une découverte du lieu qui a surpris et enthousiasmé les invités car en dehors des parents d'élèves, bien peu connaissent cet espace à la fois moderne, fonctionnel et chaleureux, au cœur d'un calme jardin. Serge Barberi, Maire de Soignolles-en-Brie, a pu ainsi faire l'honneur de la visite de ce bel équipement communal. Un repas raffiné de traiteur les a régales. Un étrange personnage, *Monsieur Bip Bip* est apparu à chaque table pour y exercer ses tours de magie drôles, inventifs, intrigants, mystérieux. Le rire et la bonne humeur ont régné pendant cette journée. Une parenthèse heureuse très appréciée des participants.





## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### Bilan de la première année de mandat

Fin novembre les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis pour faire un bilan des actions menées au cours de l'année écoulée. Ils étaient assistés de Patrick Bezard, conseiller municipal et de Nicole Vibert maire-adjointe à l'enfance et au scolaire. Au city stade, nous leur devons l'ajout de jeux pour les plus grands : une balançoire et un toboggan. Le conseil municipal adulte a réalisé leurs demandes d'abris et de jeux supplémentaires dans la cour de récréation de l'école. C'est ainsi que les Jeunes ont pu choisir les jeux thermocollés et suivre les travaux de création du préau des maternelles. Un de leur projet phare est de sensibiliser les habitants à la sécurité des enfants et d'une manière générale des piétons dans notre village. Le modèle du passage piéton à La Hardillère en est un. Ils notent avec satisfaction les signalisations visant à limiter le passage des camions dans la commune.

Les Jeunes se sont associés à des manifestations du village comme la matinée citoyenne. Ils ont collaboré au choix de la sortie intergénérationnelle à France Miniature. Le CMJ a été très actif dans le domaine culturel. C'est en suivant leurs propositions que des places d'entrées au cinéma ont été offertes aux jeunes soignollais âgés de 12 à 17 ans. Pour répondre à leur demande d'ateliers de lecture une "Fête de la lecture" a été organisée en juin. Ils sont les acteurs de la matinée d'initiation à la pêche.

Dans leur rôle d'élus les Jeunes ont été invités à visiter l'Assemblée Nationale. Leur participation très appréciée est désormais acquise aux cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre.



VIE LOCALE

### Au terme de cette année un changement de Maire a été opéré.

Lara Perot, Maire du CMJ et son frère Louis ont déménagé. Lara a su remplir son rôle avec enthousiasme, dynamisme et efficacité. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Louis de belles aventures dans leur nouveau lieu de vie.

Lucas Justino succède à Lara en tant que Maire du CMJ, et Aëlis Bezard est élue adjointe. Faisant partie de l'équipe, la passation s'est faite tout naturellement, dans le même état d'esprit. Par le fait, deux Jeunes ont intégré l'équipe du CMJ : Arthur Maugis et Juliette Schalck. En accueillant les deux nouveaux membres, les Jeunes élus ont affirmé leur satisfaction quant à leur expérience vécue au sein du CMJ.

## LES PETITES CANAILLES

### Et Les saisons féeriques

La fin de la période estivale annonce le début des saisons féeriques. De septembre à décembre, de l'automne à l'hiver, la nature se transforme et la magie apparaît. Casper le petit fantôme, Mercredi Adams et tous les gentils monstres d'Halloween se sont petit à petit installés au milieu des Lutins et des Zigotos préparant ainsi la grande fête finale: le bal des monstres. Mais les sacs de bonbons à peine dévorés, de nouveaux préparatifs s'organisent. Noël approche. On range sorcières, balais et momies pour faire place aux paillettes, aux sapins, aux guirlandes lumineuses et à toute la magie colorée des fêtes de fin d'année. Un bel arc-en-ciel d'émotions pour nos petites canailles.



## NOËL DES PETITS SOIGNOLLAIS

### Clown et Père Noël

Le marché de Noël a débuté dès dix heures le samedi 17 décembre avec l'ouverture de nombreux stands proposant des produits locaux et artisanaux. La restauration était assurée sur place grâce aux incomparables pizzas concoctées par *Le YETI*. Le vin chaud et les marrons grillés ont réconforté les passants la journée durant.

Le spectacle de clown offert aux Petits Soignollais a rencontré un grand succès. Le clown a amusé les enfants avec ses marionnettes et ses objets animés curieux et poétiques. La palette du clown comprend aussi, comme il se doit, des clins d'œil aux adultes avec des allusions moqueuses en référence à l'actualité.

Le Père Noël, présent dans la salle a entraîné les enfants sur la place du marché où des sachets de friandises les attendaient. Une photo avec le Père Noël, un atelier avec la dynamique équipe du centre de loisirs, un tour en calèche avec un cornet de popcorns et une barbe à papa, et voilà de quoi vivre des événements joyeux.

L'équipe d'animation du village, comme toujours à la tâche avec bonne humeur, et l'ensemble des élus remercient les participants, artistes et artisans, qui ont fait vivre aux visiteurs des moments chaleureux et festifs en famille.





## HISTOIRE

### A quand remonte la fonction de Maire?

Le maire, mot qui vient du latin "major", le représentant du seigneur, existe depuis le XII<sup>e</sup> siècle, au Moyen Age. Sa fonction a été créée un siècle après l'apparition des communes. En effet, il fallait bien que quelqu'un représente et dirige une ville ou un village. En fonction de l'époque ou du lieu, on a parlé d'échevin, de consul, de conseiller ou de syndic. Il va falloir attendre la Révolution française, en 1789, pour que le maire soit élu.

C'est l'année suivante que se déroulent les premières élections municipales. Puis il faut encore attendre 1884, soit à nouveau quasiment un siècle, pour que l'on élise au suffrage universel ce que l'on appelle les conseils municipaux. Les conseillers municipaux élisent alors à leur tour le maire et ses adjoints. C'est 1929 que la durée de mandat du maire est passée de quatre à six ans. Hormis pendant l'occupation allemande de 1940 à 1944, et le régime de Vichy, les élections municipales n'ont jamais été remises en cause. En 1945, ayant enfin acquis le droit de vote, les femmes ont pu accéder à la fonction.



#### LISTE DES MAIRES DE SOIGNOLLES-EN-BRIE

NOM	PRÉNOMS	PROFESSION	Nbr. de Mandats	Début des Mandats	Fin des Mandats	Nbr. d'années
BLOT	Louis Claude	Vigneron	2	1793	1801	8
CHAIZE	Louis		2,25	1804	1813	9
THOMAS	Henry Nicolas François	Cordonnier	0,25	1814	1815	1
JACOLET	Auguste Louis Pierre	Cultivateur	2	1816	1824	8
LAGNEAU	Charles Denis	Cultivateur	2,25	1825	1834	9
BAZILLE	Eléonor	Vigneron	2,5	1836	1846	10
PERREUX	Eléonore François	Propriétaire	0,5	1846	1848	2
REBOUL	Jean-Baptiste		5,5	1848	1870	22
PERREUX	Nicolas-Marcel	Vigneron	0,25	1870	1871	1
DENIS	Etienne Edouard	Cultivateur	2,25	1871	1880	9
COLLET	Edmé Hyppolite	Boulangier	2,75	1881	1892	11
DUGUE	Victor Firmin	Manouvrier-Cultivateur	3,75	1892	1907	15
HUGUE	Louis Armand	Instituteur	3,75	1907	1922	15
PERREUX	Henry-Gaston	Cultivateur	1,75	1922	1929	7
PARIS	Lucien Victor	Entrepreneur de Maçonnerie	1	1929	1935	6
PERREUX	Marcel Henri	Cultivateur	2	1935	1947	12
DEHU	Marcel		1	1947	1953	6
PERREUX	Marcel Henri	Cultivateur	2	1953	1965	12
POGGI	Roger François Joseph		0,2	1965	1966	1
THOLLET	Jean Octave		0,9	1966	1971	5
TETROT	Marcel	Instituteur	2	1971	1983	12
GUICHARD	Olivier	Directeur d'Ecole	1	1983	1989	6
NOE	Marc Claude		1	1989	1995	6
LAVOT née TETROT	Annie	Professeur des Ecoles	3	1995	2013	18
BARBERI	Serge André	Chef de Service	En cours	2013	2026	13



PORTRAIT

# Claude Sauvaire

attaché

à son village

**L**y a quelques années encore son nom s'affichait en grandes lettres, non pas au fronton de l'Olympia de Paris, mais sur la façade de la maison qui fait l'angle de la rue de Melun et de la rue du Plaidoyer à Soignolles-en-Brie, Seine-et-Marne. Car Claude Sauvaire est issu d'une bien ancienne famille soignollaise qui a participé au développement de la commune. Il y est d'ailleurs né un beau jour de 1934, à une époque où on accouchait encore chez soi.

En ces temps troublés, ses premiers souvenirs sont ceux de l'exode de mai 1940 qui fait suite à l'invasion de la Wehrmacht. Le village est alors déserté, un seul habitant décide de rester chez lui. Claude est emmené en voiture avec ses parents jusqu'au village de Châlette-sur-Loing, près de Montargis. Ils y resteront trois semaines avant de revenir dans Soignolles occupé. En conquérants, les Allemands se sont installés dans les plus belles demeures comme le château de Barneau où ils feront creuser une piscine. La vie est rude mais les habitants ne connaîtront pas la faim : dans ce village très rural chacun cultive son potager et possède quelques bêtes, des lapins, un cochon. Il faut rester discret mais les Allemands ne sont pas dupes et viennent prélever la nourriture dont ils ont besoin. À la suite d'une action menée contre l'armée d'occupation, des combattants des FFI seront exécutés rue du Pont. Il n'y aura pas de représailles exercées sur la population. Et enfin la libération arrive. Claude se souvient de ce jour de juin 44 où un B-17 Flying Fortress s'est écrasé à Crisenoy après avoir été touchée par un tir de DCA provenant de l'aérodrome de Melun-Villelaroche. C'est en août 44 que les Américains arriveront. Pour l'armée allemande la débâcle aura été de courte durée. Elle est rattrapée à la sortie de Coubert au niveau de l'actuelle cueillette où elle est décimée.

La vie reprend alors son cours normal. Claude va bientôt poursuivre ses études au collège Jacques Amiot de Melun. Après deux années passées en internat il convainc son père de devenir demi-pensionnaire. Quand on lui demande combien de temps cela lui prenait de parcourir les 13 km pour rejoindre le collège tous les jours il nous répond " Cela dépendait du vent mais ça se faisait. Mon père m'a seulement emmené deux ou trois fois en auto en deux ans ». La vie s'écoule à un autre rythme à l'époque, on est plus centré sur son village où les commerces et les artisans sont plus nombreux. La commune

*"Il vendra, entretiendra,  
réparera le matériel de  
bon nombre d'agriculteurs"*

compte plusieurs cafés et on peut assister à des séances de cinéma dans celui situé à côté de la boulangerie. On trouvait aussi un poste de prison dans la mairie, même si celui-ci a très peu servi. On craignait le garde champêtre ! Les loisirs que nous connaissons aujourd'hui sont moins nombreux en ce temps-là, il n'y a pas ou peu de télévisions (son premier souvenir audiovisuel sera le couronnement de la reine Elisabeth II d'Angleterre) et le milieu associatif est du fait plus développé. Parmi les divertissements il y a bien sûr les fêtes de village et c'est à l'une d'elles, à Grisy qu'il rencontre Giliane avec qui il aura deux fils, Gilles et Pascal.

En attendant leur mariage en 1959 Claude commence à travailler avec son père, Henri. Celui-ci, fils de maréchal-ferrant se tourne naturellement vers la réparation et l'entretien des tracteurs au moment de la mécanisation de nos campagnes. Dans les années 50 les cultures céréalières sont évidemment très présentes dans le village mais

il y a aussi des vignes à flanc de coteau, principalement au niveau de la rue de la Planche. Le vin issu de ces raisins est très tannique, il laisse une belle couleur rouge sur les parois des verres ! C'est au décès de son père en 1973 qu'il reprend l'entreprise familiale. Elle occupe la moitié de la rue du Plaidoyer où leur hangar subsiste encore ; la pompe à essence à quant à elle été retirée depuis. Conscient du " bazar [qu'il] crée " dans le centre de Soignolles avec toutes ces machines agricoles, il décide de construire un nouveau hangar du côté du cimetière pour continuer à développer son activité. Il vendra, entretiendra et réparera le matériel de bon nombre d'agriculteurs du secteur qui deviendront pour certains d'entre eux de véritables amis. A sa retraite au début des années 2000, il cédera alors son entreprise à un grand groupe industriel.

Très attaché à son village, Claude exercera plusieurs mandats de conseiller municipal. Lui qui, d'après ses dires ne sourit pas souvent, s'amuse à repenser à ces périodes d'élections très " folkloriques ». Cela finissait de temps en temps en bagarre lorsque les uns allaient décoller les affiches des autres. Cependant la vie reprenait son cours paisible une fois que ces moments qui échauffaient les esprits était passés. Le principal projet qu'il retient de ces années est la construction de la nouvelle école municipale. Rien d'étonnant pour cet homme qui apprécie le progrès.



## ASSOCIATION FCPE

### Les actions de l'association



#### Atelier de Noël

L'Association des Parents d'Elèves de Soignolles commence l'année scolaire en se présentant à toutes les classes de l'école. Elle participe au forum des associations de la commune. L'élection des représentants de parents d'élèves se déroule en octobre. Les membres de l'association réitèrent les ventes de goûters les vendredis veille de vacances, auxquelles les parents participent généreusement. La première grande manifestation de l'association est l'*Atelier de Noël* destiné aux petits Soignollais. Lors de cet après-midi, les 70 enfants réunis ont confectionné des décorations pour embellir leurs maisons à l'arrivée des fêtes de fin d'année. Ils ont pu profiter d'un goûter offert par l'association.

#### Opération « chocolats »

Début décembre, les sociétés *Big Benes* et *Dépolia* nous ont renouvelé leur confiance afin de réaliser des ballotins de Noël destinés à leurs clients. Le rendez-vous des bénévoles était fixé le mardi 22 novembre dès la sortie de l'école à 17h. Les parents et les membres de l'association ont achevé la confection de 3000 ballotins vers 20h. Un grand merci à *Big Benes*, *Dépolia* pour leur soutien et à tous les bénévoles pour leur participation ! Cette opération, en plus de la vente de goûters et de la subvention de la mairie, est particulièrement importante pour l'association, car elle permet le financement d'une grande partie des activités proposées dans l'année.

#### Sortie au marché de Noël de Provins

Pour la troisième année consécutive l'association propose une sortie en famille sur un marché de Noël. Après Reims et Amiens, c'est à Provins que nous nous sommes rendus cette année le samedi

10 décembre. Départ place Mathilde Vivot à 9h45 pour un retour à 19h30. Cinquante personnes ont pu passer une journée en famille, financée pour moitié par l'association et profiter d'un goûter offert.

Enfin pour terminer l'année 2022, nous avons organisé une traditionnelle vente de goûters à la sortie de l'école le vendredi 17 décembre. Pour cette dernière avant les vacances de Noël, les parents se sont mobilisés pour proposer un goûter composé de sablés de Noël, de jus de fruits et de chocolats. Un grand merci une nouvelle fois aux parents ayant participé à la confection des sablés qui ont régalé tous nos enfants et parents.

L'année 2023 quant à elle commencera par l'organisation de la Boum pour les élémentaires du CP au CM2. Les informations complémentaires ainsi que le thème seront transmis dans les cahiers des enfants en début d'année.

En attendant de pouvoir swinguer et vous proposer de nouvelles activités, l'ensemble du bureau et des membres de l'Association des Parents d'Elèves aimeraient souhaiter aux Soignollais et Soignollaises, petits et grands, leurs meilleurs vœux pour 2023.

Contactez la FCPE

[fcpe.soignolles@gmail.com](mailto:fcpe.soignolles@gmail.com)  
ou 06.75.61.47.38  
ou via le QR code ci-contre.



## YOGA

### Toujours Pas de tortue... Pas de lièvre

Depuis huit ans la commune de Soignolles-en-Brie accueille l'association "Pas de tortue ... Pas de lièvre" donnant la capacité de proposer à ses habitants, ainsi qu'à ceux des villages alentours, des cours de *Hatha Yoga*. Notre professeur qualifiée, Jane Auld met en place des cours de qualité, chaque semaine. Vous avez la possibilité de pratiquer cette activité le mardi ou le jeudi soir de 19h00 à 20h30 en salle des fêtes de Soignolles-en-Brie, mais aussi à Grisy-Suisnes le mardi matin de 10h00 à 11h30. Dans un cadre agréable, nous vous invitons de venir pratiquer cette activité où la bienveillance et la recherche du bien-être sont des mots clefs.



Les différentes techniques, posturales et respiratoires de Yoga aident à accumuler les outils pour mieux vivre les conditions de vie parfois compliquées, pour mieux devenir acteur de son corps et de son esprit, être capable de diminuer le stress pour des périodes de plus en plus longues. Grâce à des techniques de respiration combinées avec des enchaînements de postures, vous pouvez tonifier et stimuler votre corps mais aussi trouver la détente intérieure. La pratique du Yoga par sa répétition pourra avoir une implication sur la qualité de la vie vous aidant à suspendre les tourbillons de pensées. Les devoirs de la vie quotidienne, familiale et professionnelle s'estompent et l'instant présent prend son importance. La pratique de la relaxation et de la méditation est ensuite plus facile d'accès car le corps et le mental sont réunis.

### Comment Pratiquer :

Le secret est la régularité. Il vaut mieux pratiquer souvent mais peu, que longtemps mais irrégulièrement. Pour faire cela l'association "Pas de tortue ... Pas de lièvre" vous propose des cours de Yoga :

#### A Grisy-Suisnes

Le mardi: de 10h à 11h30 – Salle polyvalente  
Le jeudi: de 19h à 20h30 – Salle Madame Hégot

#### A Soignolles-en-Brie

Le mardi et le jeudi: de 19h à 20h30

Pour trouver une certaine sérénité dans le monde trépidant d'aujourd'hui, Jane Auld, professeur de Yoga diplômée, vous invite à prendre contact par tél : 01.64.05.97.36 ou par courriel : auldpeirolo@wanadoo.fr

## ASSENDIS

### Un nouveau personnage dans la crèche

La crèche de l'église, installée comme chaque année sous le porche, s'enrichit d'un nouveau personnage: le berger. Cette œuvre gagne en réputation. Elle prend place désormais parmi les plus belles œuvres du secteur.

L'inauguration de la crèche fut précédée du tout aussi rituel concert du *Gospel live*. Le public a créé une ambiance de fête en répondant avec bonheur à l'invitation à participer aux chants et danses du chœur. La soirée s'est terminée par une distribution de vin et de chocolat chauds bien appréciés par ce froid samedi de décembre.



Samedi 28 janvier

## THÉÂTRE

Salle des fêtes 20h30



Dimanche 19 février

## CAFÉ CHANTANT

Salle des fêtes  
à partir de 14h00



Samedi 8 avril 17h

## THÉÂTRE

Salle des fêtes



Dimanche 9 avril

## CHASSE AUX OEUFS

Terrain City Stade  
de 10h00 à 12h00



Dimanche 16 avril

## BROCANTE

Chemin des côtes

## TROC-PLANTES

Place du marché 14h00

## JOURNÉE MONDIALE DU PANGOLIN!

Dimanche 19 février

"Il aura fallu la menace d'extinction de ce petit mammifère pour que l'actualité braque ses feux sur lui en lui consacrant pas moins qu'une journée mondiale... Cette petite "boule d'écailles" est aussi le mammifère le plus trafiqué au monde, ce qui en fait une espèce en danger d'extinction. Le but de cette journée mondiale "exotique" est la sensibilisation des populations et des gouvernants à cette grave question."

[www.journee-mondiale.com](http://www.journee-mondiale.com)

## COUPS DE ♥ DE LA COMCOM

Juste pour le plaisir de partager, voici une liste subjective des coups de cœur littéraires, musicaux et cinématographiques des membres de la ComCom. Découvertes ou redécouvertes, piochez-y à volonté.

### LECTURES

- *Ces petits renoncements qui tuent* de Carine Azzopardi
- *Neuromancien* de William Gibson
- *L'Arabe du futur Bd de Riad Sattouf*

### FILMS

- *Simone le voyage du siècle* de Olivier Dahan
- *Tirailleur* de Mathieu Vadepied
- *L'étrange Noël de Mr Jack* de Henry Selick

### MUSIQUE

- *En noires et blanches* de Louis Chedid et Yvan Cassar
- *Kanazoé orkestra*
- *I want to know (Part I & II)* d'Adriano Celentano

## PETITE HISTOIRE... DU JOUR DE L'AN

Depuis les temps les plus anciens, les hommes comptent les jours et les années en observant les tours du soleil et de la lune. Pour établir le calendrier, les Romains choisirent le soleil, les Musulmans la lune, les Chinois et les Juifs les deux à la fois. Les Romains commençaient l'année au moment où le jour et la nuit sont égaux : au printemps. Puis Jules César fit faire des comptes astronomiques et décida qu'on commencerait l'année en hiver. Aujourd'hui les Orthodoxes suivent toujours le calendrier julien et fêtent le 13 janvier leur jour de l'an. Charlemagne quant à lui commença l'année en avril. En 1582, le pape Grégoire XIII fit vérifier le compte-tour de Jules César, et fixa le Premier de l'An au 1<sup>er</sup> janvier actuel : c'est le calendrier grégorien. On est là... A l'occasion du Premier de l'an, on se rend visite et on s'offre des "étrennes", petits cadeaux ou pièces d'argent, et on se souhaite "bonne année" en s'embrassant sous une boule de gui.





## URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

	Num. de dossier	Demandeur	Adresse des travaux	Type de travaux	Arrêté de la décision	Date
Déclaration Préalable	DP 077 455 22 00017	DORIGNY Michel	18 allée du Prieuré	Pergola autoportante 9 m <sup>2</sup>	Autorisation	17/06/2022
	DP 077 455 22 00018	CHERON Frédéric	23 rue du Moulin	Réfection d'un pan de toiture	Autorisation	17/06/2022
	DP 077 455 22 00019	VICENTE Stéphane	5 rue du Plaidoyer	Démolition/reconstruction d'un abri de jardin - 13,3 m <sup>2</sup>	Autorisation	12/08/2022
	DP 077 455 22 00020	POTIN Franck	4 rue de Cordon et de Meillant	Modification de façade	Autorisation	01/07/2022
	DP 077 455 22 00021	STEREM France représentée par NATAF Laurent	19 Place de la Hardillière	Ravalement de façades (isolation thermique)	Autorisation	08/07/2022
	DP 077 455 22 00022	THÉROSIET Mario	4 rue du Clos Moreau	Aménagement d'une place de stationnement	Autorisation	19/08/2022
	DP 077 455 22 00023	AUBRETON Sébastien	7 chemin des Rougettes	Division pour construire 1 lot	Autorisation	29/07/2022
	DP 077 455 22 00025	TROPLONG Bruno	26 rue de la Planche	Implantation d'un carport amovible	Autorisation	12/08/2022

## Révision allégée

Monsieur le Maire informe que par délibération n° 2022/51 en date du 13/12/2022, le Conseil Municipal de la commune de SOIGNOLLES-EN-BRIE a prescrit la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette délibération est affichée et consultable en Mairie de Soignolles-en-Brie. A ce titre, un registre de recueil est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public, afin que la population puisse s'exprimer sur le projet.

## ÉTAT CIVIL

### 9 naissances dont

PELLIER Iris 24/08/2022  
PROVOST Félix 05/09/2022  
ROUGY RODRIGUEZ Ava 22/09/2022  
FONTAINE Mahé 24/09/2022  
DELHUILLE Agathe 19/11/2022

### 1 mariage

DEJONGHE Julien et DEBACQ Darlène 10/09/2022

### 0 décès

## INFOS UTILES

### Mairie de Soignolles-en-Brie

Rue de Corbeil  
77111 Soignolles-en-Brie  
**Téléphone** : 01.64.42.55.77  
**www.ville-soignollesenbrie.fr**

#### Horaires :

- Lundi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 16h00 à 19h00
- Samedi de 09h00 à 12h00
- Fermée le mardi toute la journée

### Agence Postale Communale

Rue de Corbeil  
77111 Soignolles-en-Brie  
**Téléphone** : 01.64.42.37.46  
*Horaires identiques à ceux de la mairie.*

### Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

1 rue des petits champs  
77820 Le Châtelet en Brie  
**Téléphone** : 01.60.66.67.10  
**e.mail** : accueil@ccbrc.fr  
**www.briedesrivièresetchâteaux.fr**

### Bibliothèque municipale

Rue de Corbeil  
77111 Soignolles-en-Brie  
**Téléphone** : 01.64.16.00.47

#### • Horaires :

- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h15
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00

## ECOLE

### Inscription en maternelle

Votre enfant né en 2020 fera sa rentrée à l'école maternelle de Soignolles-en-Brie l'année de ses 3 ans, soit en septembre 2023. Afin de préparer au mieux l'organisation de la prochaine rentrée scolaire 2023/2024, nous vous demandons de vous présenter en mairie à compter du 05/01/2023, pendant les horaires d'ouverture, afin de retirer le formulaire d'inscription. Le dossier et les justificatifs devront être déposés avant le samedi 17 mars dernier délais.

Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles sur **www.ville-soignollesenbrie.fr** ou à l'accueil de la mairie

**Prochaine parution prévue: Avril 2023**

# TROC & PLANTE BROCANTE

Dimanche  
16 Avril  
2023

- **Brocante de 7h00 à 18h00**  
*Chemin des Côtes (face au cimetière)*
- **Troc plante de 14h00 à 17h00**  
*Place du marché*

*Renseignements:*

[www.ville-soignollesenbrie.fr](http://www.ville-soignollesenbrie.fr)